

LA GESTION DU HANDICAP DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIERE



TARIF 2025
1.190 € TTC
PAR AGENT

DUREE
2 jours
(9 h -17 h)

OBJECTIFS - COMPETENCES VISEES



- Connaître les différentes situations de santé au travail pour juger de l'équilibre aptitude/poste
- Comprendre la notion de maintien dans l'emploi et les différentes notions associées (inaptitude, invalidité, reclassement, compensation du handicap...)
- Connaître le cadre légal, les acteurs et les instances impliqués dans le maintien dans l'emploi au sein de la FPH

METHODOLOGIE

Exposés / Etudes de cas / QUIZZ
d'auto-évaluation

Analyse de la réglementation et de la
jurisprudence

Suports de cours remis sous format papier
et/ou accessible via l'espace client



PUBLIC CONCERNE

- Professionnels exerçant la mission de référent handicap ou se préparant à l'exercer.

PREREQUIS

- Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à la formation mais la connaissance des différentes typologies de handicap permet une meilleure appréhension du sujet.

NOMBRE DE PARTICIPANTS



12 personnes maximum

PROGRAMME



Cette formation s'adresse également aux Représentants du personnel des instances ayant compétence sur ces questions, professionnels confrontés aux travailleurs en situation de handicap ou avec une problématique de santé : service de santé au travail, services prévention, service social, service de la protection sociale, gestionnaire RH, service de la formation continue, chargé du recrutement, gestionnaire mobilité, cadres de santé, cadres supérieurs, ...

LES PROBLEMATIQUES DE SANTE AU TRAVAIL

Le handicap reconnu, intégré à la situation de travail dès le recrutement

- La BOETH
- La RQTH
- Les aménagements de poste

La survenue de problématiques de santé pouvant impacter l'emploi

- Les congés pour raison de santé : le congé de maladie ordinaire, le CLM, le CLD, le congé de grave maladie, le CITIS, la disponibilité pour raison de santé, ...

Le retentissement de la maladie sur l'emploi

- Les contre indications médicales
- Le temps partiel thérapeutique
- L'inaptitude au grade

DEFINITION DU HANDICAP, NOTION DE MAINTIEN EN EMPLOI ET CADRE REGLEMENTAIRE

Handicap et maintien dans l'emploi

- La loi de 2005 : définition du handicap
- Le principe de compensation
- Le référent handicap : loi avenir professionnel de 2018

Adaptation de poste pour affectation sur un autre emploi du grade

- L'aménagement de poste
- Affectation sur un autre emploi du grade

Reclassement pour raison de santé et PPR

- En amont de l'inaptitude
- Après l'inaptitude, la PPR : décret du 21 mai 2021

L'ORGANISATION NECESSAIRE A LEUR GESTION

Les acteurs

- La DRH et la Direction des Soins
- Le service de prévention
- Le service social
- Le service de santé au travail, les médecins de prévention
- Les responsables de service

Les instances internes et externes à l'Etablissement

- Le Conseil Médical Départemental
- La commission de maintien dans l'emploi

Les principaux partenaires

- Le FIPHFP
- CAP emploi
- L'ANFH

LE RÔLE DU RÉFÉRENT HANDICAP EN CHARGE DU MAINTIEN DANS L'EMPLOI

- Accompagner, fédérer, créer, animer



SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Test de pré positionnement en début de formation pour évaluer le niveau du stagiaire
- Test de post positionnement en fin de formation pour évaluer l'évolution des compétences
- Fiche d'évaluation globale de la formation
- Remise d'une attestation de formation